

Hydrargyrisme

indique avec beaucoup de certitude que d'autres cas se présenteront. En outre, un fait m'inquiète, le ministère de la Santé nationale et du Bien être social n'a pas encore répondu à la demande adressée au ministre par le président du traité n° 3, Fred Kelly en vue d'obtenir de l'aide et de faire venir le Dr Bardeau dans la région à titre d'expert neurologique réputé. Le gouvernement y répondra peut-être aujourd'hui.

Même si certaines personnes au gouvernement se préoccupent réellement des problèmes de l'hydrargyrisme, et je pense que cette préoccupation est partagée par tous les députés, j'insiste encore une fois sur le fait que le gouvernement n'a pas pris l'initiative requise pour résoudre cette question ni même pour mettre au point un programme efficace sur le problème du mercure et ses nombreuses ramifications. En réalité, l'inactivité du gouvernement n'est pas seulement inexplicable, elle est inexcusable. Je suis certain que des députés ministériels vont nous parler de l'activité fébrile déployée par divers ministères pour résoudre ces questions, mais comme Fred Kelly, président du traité n° 3, l'a si bien dit à la réunion du comité permanent le 13 avril 1976, seule son efficacité peut nous permettre de la juger.

Des voix: Bravo!

M. Holmes: Si l'efficacité est le critère à retenir, et j'accepte volontiers cette définition, alors le gouvernement fédéral, qui n'a présenté aucune proposition, a lamentablement échoué. Depuis des années, le gouvernement connaît la gravité du problème posé par le mercure. Qui donc, au gouvernement, voudrait ou pourrait justifier cette longue période d'inaction? Il n'y a pas d'excuse, il n'y a qu'une logique implacable.

Pourquoi le gouvernement fédéral a-t-il refusé d'invoquer la loi fédérale sur les pêches dès le début des années 70 avant d'introduire le règlement sur le chlore alcali? On savait que les eaux polluées franchissaient les limites des provinces, et, si la loi avait été invoquée et l'usine de Dryden fermée pendant un jour, ou aurait ainsi saisi la population indigène et les localités avoisinantes des divers moyens qui s'offraient à eux pour recourir aux tribunaux.

Nous avons les preuves fournies par le comité interministériel fédéral avec la participation de la Fraternité des indiens et des observateurs provinciaux, dont le mandat était de recueillir et de coordonner des renseignements sur le mercure. Avant 1975, les réunions étaient rares et, malgré de nombreuses recommandations, il était évident que son mandat était trop restrictif, qu'il n'avait aucun pouvoir de décision et pas même de secrétariat. On n'a pas expliqué de façon satisfaisante pourquoi la population locale n'a pas participé, et le manque de pouvoir de décision de l'organisme l'a rendu inefficace.

Le gouvernement fédéral savait que l'usine de la FMC, située à Squamish en Colombie-Britannique, disposait depuis 1971 de moyens techniques pour maintenir les déchets de mercure inférieurs aux normes provinciales et fédérales, et pourtant, les règlements que l'on propose ne sont pas fondés sur les connaissances techniques et l'expérience de la FMC. On n'a fait aucun effort, semble-t-il, pour établir une corrélation entre les diverses études scientifiques réalisées ou pour coordonner un programme qui permettrait de remédier avec efficacité aux effets de la pollution. A cet égard, il faut noter qu'à l'examen des rapports sur la teneur en mercure des eaux, publiés par les principales usines de chlore et d'alcalis du Canada, on a constaté qu'il y a eu des mois pendant lesquels la teneur en

mercure a dépassé le niveau prescrit par règlement. Là encore, on ne nous a donné aucune explication et rien n'a été fait à ce sujet.

Je crois comprendre que le gouvernement envisage à présent de financer une étude des litiges et nous espérons obtenir une réponse du gouvernement sur la question avant la fin du débat. Nous n'avons aucun moyen efficace pour évaluer financièrement la destruction d'un mode de vie traditionnel et pourtant, il faut mettre la question des compensations au rang des priorités. Le gouvernement fédéral a apporté son assistance dans des situations semblables comme ce fut le cas à la baie James. S'étonnerait-on ensuite que les collectivités autochtones aient perdu confiance dans le gouvernement? Celui-ci a passé outre aux demandes des autochtones, a refusé sa participation et n'a réagi que par là mise en œuvre de programmes improvisés à la petite semaine.

D'après les témoignages, on sait qu'aussi récemment qu'en septembre dernier, les autochtones ont demandé un programme d'assistance de \$60,000 à \$70,000 pour aider les travailleurs atteints d'hydrargyrisme dans les collectivités autochtones. Cette demande a été rejetée par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être qui a refusé de reconnaître qu'il y avait une crise due au mercure. Par contre, personne ne s'est sérieusement opposé au versement de 2.5 millions de dollars à la compagnie Dryden Pulp and Paper, provenant du budget du ministère de l'Expansion économique régionale, dont environ \$600,000 ont été dépensés pour mettre au point un procédé permettant d'éliminer le mercure. Cependant, étant donné que ces transactions se font dans le cadre de programmes de relations publiques, il ne tiennent pas compte des problèmes socio-économiques ni des problèmes d'hygiène des collectivités autochtones; s'étonnera-t-on ensuite que le gouvernement n'inspire plus ensuite que du cynisme et que toute confiance ait disparu?

Depuis longtemps, il existe un autre grave problème qui est de trouver une source de protéine de remplacement du poisson. L'importance de la question a semblé faire résonner une corde sensible au gouvernement. Mais ici encore, rien n'indique que le problème ait été résolu. J'aimerais souligner, en outre, qu'il est difficile de convaincre les autochtones des collectivités touchées de cesser de manger un produit qui constitue depuis toujours la base de leur alimentation alors que les non-autochtones continuent à manger du poisson pêché dans les eaux contaminées. A cet égard, je ferais également remarquer que d'après certaines études, on constate un taux de mercure anormalement élevé chez les personnes qui consomment du poisson contaminé pendant de courtes périodes, et je voudrais savoir si le gouvernement n'estime pas que c'est là un grand risque pour la personne de passage mal informée. Le gouvernement pourrait-il donc assurer à ces gens qu'ils ne mettent pas ainsi leur santé en danger?

Le gouvernement qui détient les pouvoirs pour trancher la question ne pourrait-il pas nous dire pourquoi il a refusé d'interdire la pêche dans ces zones critiques où l'on a prouvé qu'il y avait des cas d'hydrargyrisme? Quels sont les plans du gouvernement pour nourrir les populations autochtones de Matagami et de Mistassini, au Québec, qui jusqu'ici consommaient 250,000 livres de poisson par an? Est-il possible de remplacer le poisson par le gibier? Quelles sont les autres solutions que nous propose le gouvernement? Enfin le gouvernement compte-t-il donner suite à l'excellent rapport approfondi présenté par le Grand Conseil des Cree dans lequel est inclus un programme de